Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

CHANGEMENT DE DEPARTEMENT

Par Mlle BEN

Bonjour,

je me suis marié en juillet 2012 avec mon mari, nous somme tous deux tunisien lui vit en tunisie et moi ici depuis tres jeunes.

en vu de notre demarche de regroupement familiale, on me demande d'ajouter le nom de mon époux sur mon titre de séjour et également de faire un changement de département, car actuellement je suis dans le 92 et je vais habité dans le 93.

pouvez vous me dire comment cela se passe, combien de temps dure les procedure et ou dois-je les faire.
je voudrais que cette situation avance rapidement pour que je puisse déposer mon dossier de RF.

je n'arrive pas dutout à joindre la prefecture du 92 et du 93.

merci de votre aide par avance.

Par jury34

Bonjour Madame,

C'est effectivement auprès de la préfecture qu'il faut vous rapprocher.

Cette dernière, spécialiste de la question, vous fournira tous les renseignements que vous souhaitez.

Je reste bien sûr disponible au besoin.

Bien à vous